

# LITTERATURE BELGE DE LANGUE FRANÇAISE: AUX LIMITES D'UNE SPECIFICITE

## 0. INTRODUCTION

Dans un monde où le cadre culturel abandonne de plus en plus l'universel comme catégorie première et s'aventure, au risque de l'ambiguïté et de la dilution, vers des contrées de la pensée conçue davantage comme plurielle et spécifique (1), il y a lieu de s'interroger sur la pertinence d'une littérature belge d'expression française distincte de l'ensemble littéraire et culturel français. D'autant plus que les données culturelle, sociale, politique, géographique, linguistique et historique modèlent incontestablement un *cas belge* parfaitement à part dans l'ensemble européen.

Notre modeste cheminement tâchera de faire, en quelque sorte, la part des choses. Il dressera une synthèse des différents recueils et anthologies des auteurs belges contemporains et de leur pensée sur leur propre oeuvre poétique. D'une part, dans ses différents aspects, il décrira une spécificité, une particularité du domaine belge en lutte contre l'*hégémonie* parisienne; d'autre part, il atténuera la tentation régionalisante, zonale d'une spécificité formelle et thématique gratuite.

C'est, semble-t-il, à un sain équilibre qu'il faudra — ici aussi — aspirer; à égale distance d'un quasi-colonialisme hégémonique français qui ne verrait dans le travail poétique qu'une expression issue d'un domaine linguistique unitaire: celui du français (2); ou encore d'un régionalisme à outrance qui miserait absolument sur: "(...) un ensemble particulier de costumes, de croyances, d'habitudes et de moeurs, dans lequel, (...) elle [= la littérature française de Belgique] a souvent puisé son inspiration la plus originale" (3).

Le terme *belgitude*, dans ce cadre, apparaîtra dès lors excessif dans l'impact qu'il revendique. Néanmoins, il pourra s'avérer opératoire dans un certain dosage qu'il revient aux écrivains, journalistes et intellectuels eux-mêmes d'établir de par leur vécu poétique et psychologique particulier. C'est bien là notre propos de décrire ces nuances.

## 1. L'HISTOIRE D'UN PAYS QUI N'A PAS D'HISTOIRE; LA LANGUE D'UN PAYS DEPOURVU DE LANGUE

### 1.0.

Situation casuistique celle de cette Belgique écartelée entre une culture dominante, référentielle et hégémonique: le domaine du français, subi, non maîtrisé, mal reçu, instable; et le vécu intérieur, quotidien, belge de l'expérience.

La catégorie de *l'écart* fait d'ailleurs l'objet d'une anthologie de pensées

d'auteurs belges, **Terre d'écart** (4), riche et profond recueil d'états d'âme. En fait, pour l'ensemble des écrivains belges de langue française, l'écartèlement dramatique du pays se reflète intimement sur leur cheminement poétique, obligé à sombrer, comme c'est le cas à Bruxelles, dans *l'exil intérieur, le pays en creux, la bâtardise ou le cosmopolitisme* (5).

L'enseignement est un fidèle reflet de cet écart substantiel de la Belgique vis-à-vis de ce qu'elle se doit officiellement d'être en ignorant carrément l'apport linguistique wallon, dialectal, néanmoins bien vivant (6), et les auteurs francophones issus (ou pas) de ce milieu. L'Ecole se borne à transmettre une culture française, dans une langue française à des *exilés* sans références. Comme toile de fond de cette conjoncture écartelée, visons l'histoire vide et la langue instable de ce pays.

### 1.1 L'ABSENCE D'HISTOIRE

La Belgique a bien la particularité de ne pouvoir se vanter de posséder un parcours historique national derrière elle au sens que les définitions du XIX<sup>ème</sup> siècle accordent à l'Etat-nation (7). On serait, donc, tenté de parler à l'instar de Georges-Henri Dumont d'un Etat conventionnel (8) ou d'un Etat artificiel, créé de toutes pièces par les puissances européennes.

Le Rapport Coudenberg (9), étude approfondie sur le "mal belge", nie toute possibilité d'une nation belge remontant illusoirement à la conquête des Gaules. Dès lors, la Belgique ne sort d'aucun "esclavage" à sa création en 1830, contrairement aux paroles de son hymne. Le nationalisme romantique ambigü, d'ascendance allemande d'un Henri Pirenne ou d'un Edmond Picard essaya vainement d'illustrer l'émergence d'une *âme belge* comme d'autres chantaient le génie allemand. Il s'agissait à l'époque de soutenir la thèse d'un génie issu de la bienheureuse rencontre des sensibilités flamande et wallonne. Ne vivait-on pas le temps des grands noms flamands écrivant en français, tels les symbolistes Verhaeren, Maeterlinck, ...?

Rien de cette fièvre romantique à outrance ne convainc la critique historique contemporaine, plus rigoureuse et davantage poussée à voir dans le passé de la *Francia Media* postcarolingienne un Etat fédéré avant la lettre (10). Le substrat unificateur cesse dès lors de reposer sur l'attachement commun à la foi catholique ou sur le prétendu syncrétisme culturel des apports roman et germanique. L'actuelle Belgique, au lendemain médiéval, aurait fait l'inédite expérience d'un fédéralisme très libéral et enrichissant qui associait diverses régions belges encore mal définies et que couronnait un système politique d'avant-garde, protecteur des libertés individuelles (11).

Cette expérience, reprise ailleurs avec succès (cf. le cas helvétique), devait s'éteindre sous les coups artificiellement unificateurs du jacobinisme révolutionnaire français. A cette époque, le fragile équilibre maintenu sur le territoire belge entre les différents duchés, principautés, ... se rompit, laissant

la place à une centralisation excessive et agressive. Les particularités et franchises d'antan furent brutalement abolies, notamment la spécificité dialectale, au profit du français, langue de l'universel, de la citoyenneté moderne et de l'idéal émancipateur révolutionnaire.

C'est bien ici qu'il faudra chercher, et trouver, l'origine de bien des maux et aliénations (*écarts?*) linguistiques et culturels en Belgique francophone. Les futures revendications dans le soi-disant Etat belge, — notamment le problème flamand —, naîtront de cette imposition, ainsi que le malaise wallon, domination parisienne et exil intérieur tant ressentis par les auteurs belges contemporains.

## 1.2. L'ECART D'UNE LANGUE

Le même état d'*écart*, d'écartèlement ou plus simplement d'aliénation s'empare du pays belge considéré linguistiquement. D'une part, la division linguistique du pays est l'unique division réelle contrairement aux cas helvétique et canadien où se conjuguent des éléments ethniques, linguistiques et religieux <sup>(12)</sup>. La Belgique fait quotidiennement l'expérience d'un *melting-pot* latino-germanique où une même mentalité modèle un même style de vie, de telle sorte que, sociologiquement parlant, le Belge existe bel et bien indépendamment des données linguistiques <sup>(13)</sup>. D'autre part, il est un creux indéniable entre la situation concrète du français en Belgique et les références matricielles et académiques de la France. Ce creux est fortement ressenti dans l'écriture française de Belgique, et il suffirait pour s'en convaincre de feuilleter *La Belgique malgré tout* <sup>(14)</sup> et *Lettres françaises de Belgique* <sup>(15)</sup>.

La langue française véhicule bien plus qu'un ensemble lexical et référentiel. Elle est avant tout le moule d'une mémoire historique et culturelle collective jalousement liée à la citoyenneté française et complètement écartée de la réalité belge. Saint Louis, Jeanne d'Arc, Louis XVI ou De Gaulle n'ont pas plus d'impact chez les Belges francophones que chez les Portugais. Leur identité ne s'en sent pas affectée de façon directe. Ainsi, la communauté francophone de Belgique se situe continuellement dans un *ailleurs* malsain vis-à-vis du français-institution. Un *ailleurs* aux conséquences socio — et psycholinguistiques évidentes tant sur la communauté en général que sur les écrivains belges et leur vécu poétique. Langue fuyante, autre, incertaine, ambiguë, voilà le matériau auquel se confrontent véritablement les usagers du français - institution en Belgique, et à plus forte raison les écrivains.

Cette incertitude viscérale advient, certes, de l'altérité ressentie à l'endroit du français, mais aussi d'une double et antagonique tentation psycholinguistique: le purisme linguistico-littéraire et la révolte par le régional revendiqué. Arthur Masson et J. P. Verhengen seraient, respectivement, les meilleurs représentants de ces deux pôles. Incertitude que Marc Quaghebeur exprime à merveille: "Je pense en effet que la spécificité de

nos lettres se lie directement au problème des francophones de ce pays, qui est un problème d'identité; qui consiste en un refus panique d'assumer la béance et la juiverie. C'est que notre langue est la nôtre et ne l'est pas, que la plupart d'entre nous ne sont pas avec elle dans un rapport de possession univoque, duel; que cela taraude et que l'on ferait tout pour retrouver le maternage sécurisant" (16).

Pour Frans De Haes, cette double tentation antagonique née d'un rapport incertain et malaisé au français se reflète d'un côté sur "(...) cette terre où l'on fabrique des bons usages et des grammaires (...)" (17); terre du parler conservateur, de Grévisse, du *septante* et du *nonante*, de *l'endéans*, du *à tantôt*, des voyelles lourdement accentuées, des belgicisms à éviter, à corriger, du *on ne dit pas... on dit* et, d'un autre côté sur "(...) une littérature wallonne régionale assez florissante mais tout compte fait assez bêtifiante et nombriliste".

René Andrienne rend profondément compte de ce malaise, de cet *ailleurs* entre deux chaises du premier pôle évoqué lorsqu'il décrit le locuteur francophone de Wallonie comme celui qui "(...) se surveille et croit que l'on rit sur la berge... S'il est français, il a commis une faute mais il est chez lui; s'il est belge, il ne connaît pas la langue" (18). Pour Bruxelles, il faudrait miser, selon Michel Otten, outre l'exil, sur les catégories de *bâtardise* et *cosmopolitisme* (19). Résumons-nous: nous aurions affaire à ce que René Andrienne a bien cerné, un *déficit linguistique* (20).

Finalement, cette langue française de Belgique n'aurait pas que du problématique ou du subi dans sa situation unique. Elle pourrait même se vanter d'en extraire une chance inouïe, un matériau et un produit poétique à la fois que plusieurs écrivains belges n'ont pas laissés au hasard. Du fait des dichotomies linguistiques et culturelles qui la façonnent (flamand-française, Flandre-Wallonie, français-wallon, Bruxelles-Wallonie, France-Belgique, Paris-Belgique), le langage en Belgique se libère, — s'il le souhaite, — de plusieurs contraintes fixistes et institutionnelles. Il extrait et travaille un adstrat wallon, — unique dialecte français affichant une réelle vitalité et unique référence directe de la communauté francophone de Belgique. Il brasse à sa guise les apports les plus antagoniques, romans et germaniques, dialectaux et français pour en produire une poétique libre, enthousiaste, déchainée, rabelaisienne.

C'est justement la figure et l'écriture de Rabelais que plusieurs auteurs belges rapprochent de la leur ou de celle de leurs confrères. Hubert Juin dans *Lettres françaises de Belgique* (21) insiste sur la chance du *creuset* belge pour l'écriture poétique. Selon lui, il s'en est produit (ou s'en peut produire) "(...) une sorte de dérive du langage extrêmement profitable" (22). Cette dérive langagière paraît bien évidente chez Koenig ou Verheggen, l'auteur du *Degré Zorro de l'écriture*; écriture enthousiaste, fantastique, qui se plaît à retourner au substrat wallon et à l'âme du sol. Et Hubert Juin de conclure: "Il y a du Rabelais chez tous les Belges qui ne sont pas des

Belges honteux" (23).

Cette vision polyphonique, éclatée et plurielle de l'écriture poétique, Marc Quaghebeur la trouve, lui aussi, dans la chance du creuset belge. Ici aussi, c'est à Rabelais que l'on se réfère, en passant par Céline, pour rejoindre Moreau, L'écriture belge, contrairement à la langue française depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle, ne reposerait pas sur le refoulement pathologique et académique de l'inconscient et du jeu langagier (24). Gaston Compère et toute la vaste littérature fantastique belge s'inscriraient dans ce type d'écriture rabelaisienne et excessive, ancrée sur l'illégitimité. Il y aurait écriture rabelaisienne, selon René Andrianne (25), parce qu'il existerait réellement en Wallonie profonde une manière rabelaisienne de sentir et de vivre, mélange mal dosé de grossièreté et d'absence de grandeur.

La situation écartée du rapport des Belges au français - institution active heureusement pour certains écrivains belges contemporains l'accès à l'altérité du langage, aspiration poétique première. Ici encore, c'est Verheggen qui attire l'attention par son apport utopique et barbare, wallon et flamand. Contact pragmatique avec les autres langues, ouverture à l'Autre; voilà le grand apanage des auteurs belges.

## 2. EN QUETE DE BELGITUDE

La conjoncture linguistique et culturelle que nous venons de décrire, par sa nature écartelée et instable, par le déracinement qu'elle inspire, a mené d'aucuns à une réflexion, souvent excessive quoique profonde, sur le caractère spécifique de leur rapport au français, de leur approche poétique et de leur vécu régional. Au terme de cette réflexion, le terme *belgitude* est apparu comme magique, opératoire ou simplement farfelu et exotique selon qu'on accentuait le côté spécifique de l'expérience et de l'écriture belges ou qu'on en nuancait la portée.

Quoi qu'il en soit, tous les écrivains belges contemporains s'accordent pour attribuer la paternité du terme *belgitude* à Claude Javeau qui en fit usage dans un article paru dans *Les Nouvelles Littéraires*. Ce fut, certes, une heureuse trouvaille langagière qui recouvrait tout un processus de reconsidération, de la part des auteurs belges, de leur situation marginale et d'exil. Le terme était évidemment calqué sur tous les autres malaises, sur toutes les autres plaies que les années soixante venaient tout juste d'exposer de façon fascinante et dramatique à la fois. Le suffixe *tude* introduisait dans les consciences une souffrance vécue, une condition simultanément prise en charge, rejetée ou vécue. La *négritude* ne décrivait-elle pas alors, chez un Senghor ou Césaire, la condition postcoloniale de la conscience poétique noire et son rapport à la France et au français dans une époque d'ébauche francophone? La *féminitude* ne s'appliquait-elle pas à la nouvelle condition de la femme, issue de la révolution des status et des rôles dans les années soixante? Claude Javeau n'a donc fait qu'en

adapter l'impact à la condition éprouvée par les écrivains belges et la Belgique francophone en général.

En parcourant les témoignages délivrés par ces mêmes écrivains, journalistes, critiques ou intellectuels belges et recueillis aussi bien dans **La Belgique malgré tout** et **Lettres françaises de Belgique**, force est de reconnaître que le vocable *belgitude* possède un indéniable contenu sociologique, culturel et littéraire, toutefois bien en-deçà de l'impact des néologismes en *tude* des années soixante. Il recouvre synthétiquement la spécificité conjoncturelle belge exprimée dans différents points de vue. Pour J. De Decker, la *belgitude* implique un contenu politique précis: l'état de libanisation du pays et la sensation partagée de vivre dans un espace — puzzle nécessaire <sup>(26)</sup>. En conséquence de cette vision fractionnée du pays, l'esprit belge et son expression littéraire et culturelle serait, à en croire le Groupe Coudenberg, un des traits constants du profil sociologique du Belge tant en Flandre qu'en Wallonie <sup>(27)</sup>. La politique ou la militance laisseraient la culture belge apathique, malgré le vote obligatoire. C'est précisément ce que René Adrienne souligne quand il s'interroge: "Qu'en est-il en Belgique? Dans quelle écriture se retrouvent les révoltés, les désenchantés de l'Etat unitaire? Qui exprime la Wallonie profonde? Quels sont les supports culturels des différentes sensibilités politiques? <sup>(28)</sup>. Le sujet colonial, toujours vivant et fascinant en France ou au Portugal, n'est nullement exploité par les intellectuels et écrivains belges, rappelle Pierre Mertens <sup>(29)</sup>, plus enclins à se pencher sur des problèmes *vicinaux* ou de quartier.

Usant de catégories psychanalytiques pour décrire le rapport de la Belgique à Paris et au français (*sur-moi* français, rapport *oedipien*), Frans de Haes <sup>(30)</sup> cerne dans le terme *belgitude* tant un malaise que le terme ne devrait pas amplifier. Pouvoir ou savoir se passer du mot et de son contenu serait l'idéale récupération pathologique de cette Belgique artificiellement malade. Un appel, donc, à l'émancipation sans fracas. Dans une même ligne de pensée, Anne-Marie La Fère s'insurgera contre le cul-de-sac qui consiste à devoir "faire du belge" <sup>(31)</sup>. Hubert Juin, quant à lui, préfère appliquer le contenu sémantique et poétique de *belgitude* à l'appartenance extérieure de la Belgique au domaine français, ce qui revient à définir la Belgique comme *marche* au sens historique et géographique du terme, dès lors en tant que *marge* <sup>(32)</sup>.

En revanche, c'est justement toute recherche de spécificité que Marc Rombaut rejette <sup>(33)</sup>, tout en excluant toute "géoculture" propre au domaine belge. Aucun travail sur la langue ne distinguerait substantiellement les auteurs belges des recherches poétiques et linguistiques entreprises ailleurs. Quoi qu'il en soit, on admet ici aussi un malaise au sein de ce travail poétique qui relève d'une certaine idée de marginalité.

Bref, s'il faut réellement extraire des conclusions des propos livrés par les auteurs belges sur leurs états d'âme, on s'inclinera vers deux observations. Premièrement, il est bel et bien une approche marginale du

domaine littéraire et culturel français engagée par les écrivains, journalistes et intellectuels francophones de Belgique. Cette approche s'apparente bien souvent à un malaise ou à une posture sociologique collective qui tient du rapport à la langue et à Paris. Deuxièmement, ces mêmes auteurs se gardent bien de glisser vers le folklorisme borné ou le cul-de-sac culturel. En somme, les lettres françaises de Belgique s'évertuent à trouver une *voie/voix* poétique originale sans passer par l'ostracisme; en évitant l'exil.

### 3. DE L'EXIL EXTERIEUR A L'EXIL INTERIEUR

D'aucuns tenteront encore de lier des noms célèbres et évocateurs tels Béatrix Beck, Françoise Mallet-Joris, Michaux, Marcel Moreau, Félicien Marceau (voire Marguerite Yourcenar, pour sa naissance bruxelloise!) aux lettres françaises de Belgique et à leur patrimoine. Ce serait se leurrer, s'empresser, tant ces écrivains ont fini par plonger dans le patrimoine français. Néanmoins, nous sommes forcés d'admettre que derrière ce *passage* remarqué à Paris, il y a tout une tradition d'émigration de la part des auteurs belges, acculés pour survivre en tant que tels à renier ou faire oublier leur *belgicité*.

Hubert Juin, exilé en France, n'y va pas par quatre chemins pour montrer du doigt l'origine du mal <sup>(34)</sup>: fuir le fonctionariat culturel instauré dans le cadre feutré de l'Académie Royale après la Libération. Cet exil intellectuel est d'autant plus contraint qu'il est devenu quasiment impossible de trouver une maison d'édition en Belgique acquise aux auteurs belges contemporains, si l'on exclut Jacques Antoine et la malheureuse Marabout.

Pierre Mertens détecte dans cette nécessité de s'exiler une quête de légitimité et de respectabilité difficiles à se procurer si l'on publie à Bruxelles. Il est vrai, toutefois, que les distances se sont amoindries et qu'il n'est plus besoin de s'exiler physiquement pour *passer* en France ou à Paris. Cette nouvelle et récente facilité, loin de pouvoir à elle seule résoudre toutes les entraves à l'expression belge, est venue étrangement insinuer chez cette même expression le goût ou la contrainte de l'exil intérieur.

Ce nouvel exil au plus profond de soi et du langage poétique disponible et résiduel en Belgique francophone prendra tantôt les traits décousus du voyage continu et de l'errance marginale; tantôt ceux, non moins réels, d'un *retour en zone*, au cadre spécifique belge dans l'élaboration romanesque.

Pour l'exemple du premier type d'exil évoqué, il nous faut sans réserves nous tourner vers le cheminement humaniste et non conformiste de Marc Quaghebeur qui, attiré par le dépassement dynamique des totalitarismes modernes et des schémas tout fabriqués, se lance dans l'oeuvre marginale d'une éthique du *hors-lieu*.

Cette possibilité poétique et langagière, Marc Quaghebeur la puise dans l'exil intérieur de la Belgique francophone, dépourvue d'histoire propre. D'où cet aveu: "Dès lors, les Belges francophones sont mal à l'aise dans

le carcan romanesque, où ils brillent généralement par le sens du poncif et l'incapacité de narrer" (35). Selon le même auteur, deux résultats émergent de ce *handicap narratif*: le psychologisme ou le hors-lieu marginal. Nécessité de l'*ex il*, dans le goût des jeux destructifs et décousus du langage de Jacques Sojcher; reflet du malaise de l'*ici*.

Cette frustration de narrer, d'après Quaghebeur, pourrait hypothétiquement advenir d'un manque de bourgeoisie suffisamment imposante pour façonner sa propre interprétation sociale et l'ascension du roman. Quoi qu'il en soit, c'est bien l'exil du soi qui est avant tout en cause.

Quant au second exil, interne cette fois, il faudra le reconnaître attentivement dans le mouvement de retour au pays que semblent amorcer les écrivains belges contemporains, davantage enclins à évoquer la réalité intérieure belge et, sans tomber dans le purement folklorique, à placer tout le cadre de leurs romans en Belgique.

Transposer tout récit artificiellement en France, souvent à Paris, était devenu pour bien des écrivains belges un moyen sûr de se voir accéder à une certaine légitimité statutaire et de refouler leur "mal belge", comme l'avoue Anne-Marie La Fère (36). Ainsi, les paysages agraires de Hesbaye, les collines de houille du Borinage ou les trams de Bruxelles ont réassumé droit de cité dans les lettres belges, prêtes à construire et définir leur propre spécificité. Tâche qu'Henri Ronse perçoit mieux que quiconque: "A partir de là, une nouvelle tâche nous attend, de reconnaissance et d'affirmation. Il ne s'agit pas de revenir au romantisme nationaliste, à l'âme de la nation, mais d'essayer très simplement de rendre compte d'une spécificité, d'une différence un peu secrète, bref d'une certaine sensibilité, d'une 'culture' (comme on dit) au moment où il me semble qu'elle est menacée, minée de l'intérieur par les divisions, les opportunistes et les politiques (qui font de l'impouvoir de la langue et de l'art un instrument de domination et de conquête du pouvoir); il s'agit de réveiller cette sensibilité chez quelques-uns au moment où elle menace de disparaître, recouverte par la grisaille d'une culture et d'un art soi-disant 'internationaux' ou 'modernes', et qui ne sont qu'ersatz, passe-partout, uniforme" (37).

José Domingues de Almeida  
Universidade do Porto

## NOTES

(1) Cf. Tous les philosophes et auteurs de la postmodernité, notamment JEAN-FRANÇOIS LYOTARD — *Le Postmoderne expliqué aux enfants*, Paris, Editions Gallimad, 1986.

(2) MAURICE PIRON — *Littérature française*, Paris, Larousse, 1968, t. 2, p. 367, cit. par R. BURNIAUX / R. FRICKX — *La littérature Belge d'expression française*, Paris, P. U. F., 1973, p. 5.

(3) R. BURNIAUX / R. FRICK — *La littérature Belge d'expression française*,



P. U. F., 1973, p.9.

(4) ANDRÉ MIGUEL / LILIANNE WAUTERS — *Terre d'écart*, Bruxelles, Editions Universitaires, 1980.

(5) MICHEL OTTEN — "Identité nationale, identités régionales dans la littérature française de Belgique", in *Ecriture française et identifications culturelles en Belgique*, Louvain-la-Neuve, CIACO, 1984, p. 71.

(6) RENÉ ANDRIANNE, "Conscience linguistique et conscience politique", in *Ecriture Française et identifications culturelles en Belgique*, Louvain-la-Neuve, CIACO, 1984, p. 23.

(7) Notons au passage cette affirmation de Marc Quaghebeur. "Je disais tout à l'heure que, pour raconter une histoire, il faut en avoir une. Ou alors, assumer ses 'bribes et morceaux' et se lancer dans le carnavalesque ou dans l'épique, qui n'est peut-être pas toujours aussi inintéressant qu'on se plaît parfois à le clamer", in *Lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, Editions Universitaires, 1980, p. 92.

(8) G. H. DUMONT, "Histoire et nationalité en Belgique (1830-1985)" in, *Cheminements dans la littérature francophone de Belgique au XXe siècle*, Firenze, Leo S. Olschki, 1987, p. 21.

(9) Groupe COUDENBERG — *Quelle Belgique pour demain?*, Paris, Duculot, 1989, p. 13.

(10) *Idem*, P. 15

(11) *Idem*, p. 17

(12) *Idem*, p. 32.

(13) MICHEL OTTEN, "Identité nationale, identités régionales dans la littérature française de Belgique", in *Ecriture française et identifications culturelles en Belgique*, Louvain-la-Neuve, CIACO, 1984, p. 52.

(14) "*La Belgique malgré tout*", *Revue de L'Université de Bruxelles*, 1984, 1/4.

(15) PAUL EMOND, *Lettres françaises de Belgique*, Ed. Universitaires, 1980.

(16) *Idem*, p. 95.

(17) *Idem*, p. 32.

(18) RENÉ ANDRIANNE — "Conscience linguistique et conscience politique", in *Ecriture Française et identifications culturelles en Belgique*, Louvain-la-Neuve, CIACO, 1984, p. 19.

(19) MICHEL OTTEN — "Identité nationale, identités régionales dans la

littérature française de Belgique", in **Écriture française et identifications culturelles en Belgique**, Louvain-la-Neuve, CIACO, 1984, p. 71.

(20) RENÉ ANDRIANNE — "Conscience linguistique et conscience politique", in **Écriture et identifications culturelles en Belgique**, Louvain-la-Neuve, CIACO, 1984, p. 19.

(21) PAUL EMOND — **Lettres françaises de Belgique**, Ed. Universitaires, Bruxelles, 1980, p. 41.

(22) *Idem*, p. 44.

(23) *Idem*, p. 51.

(24) *Idem*, p. 93.

(25) RENÉ ANDRIANNE — "Conscience linguistique et conscience politique", in **Écriture Française et identifications culturelles en Belgique**, Louvain-la-Neuve, CIACO, 1984, p. 23.

(26) PAUL EMOND — **Lettres françaises de Belgique**, Ed. Universitaires, Bruxelles, 1980, p. 21.

(27) Groupe COUDENBERG — **Quelle Belgique pour demain?**, Paris, Duculot, 1989, p. 21.

(28) RENÉ ADRIANNE — "Conscience linguistique et conscience politique", in **Écriture Française et identifications culturelles en Belgique**, Louvain-la-Neuve, CIACO, 1984, p. 12.

(29) PAUL EMOND — **Lettres françaises de Belgique**, Ed. Universitaires, Bruxelles, 1980, p. 71.

(30) *Idem*, p. 34.

(31) *Idem*, p. 56.

(32) *Idem*, p. 42.

(33) *Idem*, p. 103.

(34) *Idem*, p. 41.

(35) *Idem*, p. 89.

(36) *Idem*, p. 63.

(37) *Idem*, p. 123.